

LETTRE CIRCULAIRE

Le Ministre de la Santé Publique

A

- Madame le Directeur Général du LANACOME;
- Monsieur le Directeur de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires(DPML) ;
- Mesdames et Messieurs les Délégués Régionaux de la Santé Publique ;
- Tous les responsables des Officines de pharmacie.

Objet: Alerte concernant la circulation de faux vaccins contre la méningite.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a informé les Etats Parties de la circulation au NIGER de vaccins Mencevax ACWY falsifiés. Le véritable vaccin Mencevax ACWY est fabriqué par GSK et Pfizer, titulaires de l'autorisation de mise sur le marché. En ce qui concerne les produits susmentionnés, les deux sociétés ont déclaré que :

- elles n'ont pas fabriqué ces produits ;
- les associations des numéros de lots et des dates de péremption ne correspondent à aucun dossier de fabrication authentique inscrit dans leurs registres.

Le tableau ci-dessous présente les précisions sur les vaccins Mencevax ACWY falsifiés faisant l'objet de l'Alerte N° 5/2019 de l'OMS.

<i>Nom du produit</i>	<i>Mencevax ACWY</i>	<i>Mencevax ACWY</i>
<i>Numéro de lot</i>	AMEUA108BA	AMEUA105BA
<i>Date de péremption</i>	02-2021	07-2021
<i>Date de fabrication</i>	03-2018	03-2016
<i>Fabricant indiqué</i>	Glaxo Smitne Biologicals s.a. Rixensart-Beigium	Glaxo Smith Biologicals s.a. Rixensart-Belgium

Des photographies de ces vaccins falsifiés sont disponibles en annexe.

A ce titre, je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions urgentes et nécessaires pour empêcher la circulation de ces vaccins falsifiés dans notre pays.

Urgence et importance signalées. /-

P.J. : (01)

Ampliations:

- Cab/MINSANTE/SESP
- SG
- IGSP
- Chrono/Archives



Mamaouda Malachie